

RASSEMBLER A GAUCHE

A compter du numéro 25, notre camarade Michel Galin, militant du PS fera parti du comité de rédaction de notre bulletin.

Comité de rédaction:

- Sylvie Mayer, militante du Parti Communiste
- Amaury Couderc, militant socialiste progressiste
- Robert Duguet, militant du Mouvement des Citoyens
- Cyrille-Robert Broux, militant des Verts
- Pierre Déjean, militant du Parti Socialiste
- Michel Galin, militant du Parti Socialiste

Directeur de publication:

- Jacques Adrien, militant socialiste progressiste

Commission paritaire des Publications et Agences de Presse numéro 11077
RAG: Amaury Couderc, le Clos, Boissy-sous-Saint-Yon 91790
tel.: 64.91.32.75

N° 25 décembre 1993

RASSEMBLER A GAUCHE

BULLETIN DE LIAISON POUR "RASSEMBLER A GAUCHE"

UNE NOUVELLE RELIGION ?

par Michel Galin

Le feuilleton à faux rebondissements autour de l'échéance de la signature de "L'Uruguay round", la catastrophe annoncée en cas d'échec de la négociation, rien n'a été oublié pour façonner l'opinion publique. Le libre échange, que le GATT est censé organiser, a ses prêtres et ses prélats. Son pape, Bill Clinton se félicite bien sûr de cet "accord historique" pour l'Amérique; un évêque, E. Balladur assure que la signature était une nécessité pour la santé de l'économie française, et le prêtre M. Rocard d'affirmer "il vaut mieux un mauvais accord que pas d'accord du tout".

Comme en religion, les affirmations remplacent les démonstrations. Et pour disqualifier définitivement les mécréants, l'insulte suprême est lâchée: protectionnistes.

Alors qu'avec le libre échange... les SDF, ceux qui ont du mal à boucler leur mois et les populations du tiers monde peuvent être rassurés: un avenir radieux s'ouvre à eux. Malheureusement des chimères à la réalité, il y a souvent un gouffre. Selon un ambassadeur égyptien, l'Afrique va perdre 50% de ses avantages sur les marchés des pays développés. Ce qui est bon pour Washington ne l'est pas forcément pour les régions les plus pauvres du monde.

Il reste que les adeptes de cette religion ont marqué un net avantage pratique et idéologique. Après la guerre du golfe, les accords du GATT marquent un nouveau succès de l'impérialisme américain dans sa volonté .../...

GATT : LE VETO DE LA FRANCE EST ENCORE POSSIBLE

par Sylvie Mayer

"C'est une victoire historique dans notre effort pour ouvrir les marchés étrangers aux produits américains". Cette déclaration du président Clinton ramène à de plus justes proportions les brevets d'autosatisfaction que se décernent la Commission européenne et les gouvernements des Etats membres. Certes, des corrections ont été apportées pour certains dossiers, d'autres ont été mis en réserve mais fondamentalement, les accords du GATT permettent aux Etats-Unis de renforcer leur mise sous tutelle de l'économie mondiale.

Dans le domaine agricole, l'accord de Blair House n'a pas été sensiblement modifié, il a été seulement toiletté de façon homéopathique. Pour la communauté, il reste basé sur le principe: "produire et exporter moins, importer plus". Les organisations agricoles ne s'y sont pas trompé et maintiennent leur opposition à un accord qui aggravera encore les conséquences de la réforme de la PAC sans aucune garantie de compensation.

Dans d'autres secteurs, il y a un gouffre entre la réalité des accords et les déclarations qui s'apparentent à un bluff savamment orchestré. Si le secteur audiovisuel est provisoirement mis à l'écart, il ne s'agit pas toutefois de la reconnaissance du principe d'exception culturelle et déjà les Etats-Unis se préparent à "utiliser toutes les mesures à leur disposition pour forcer l'ouverture du marché européen de l'audiovisuel". .../...

"RASSEMBLER A GAUCHE" est le lien entre tous ceux et celles qui font le choix de se rassembler pour rechercher une issue à la crise qui secoue aujourd'hui la gauche.

"RASSEMBLER A GAUCHE" n'est pas une organisation politique formelle, c'est un lieu de débat et d'action ponctuelle. Il rassemble des hommes et des femmes impliqués dans différentes organisations traditionnellement de gauche, mouvements se réclamant de la gauche, écologistes, inorganisés, tous favorables au rassemblement.

Les articles seront signés et n'engageront que leurs auteurs.

GATT : LE VETO DE LA FRANCE EST ENCORE POSSIBLE

suite

Dans les secteurs de l'acier, de l'aéronautique, des transports ou des textiles, les quelques exemptions ne pourront enrayer la logique de capitulation face aux Etats-Unis qui a prévalu, logique qui prolonge le traité de Maastricht instaurant "une économie ouverte où la concurrence est libre".

Après s'être ouvert de nouveaux marchés, les Etats-Unis vont pouvoir continuer à disposer de leur article 301 pour se protéger de la concurrence étrangère.

Les pays en développement, qui n'ont jamais eu voix au chapitre, sont les grandes victimes des accords qui ne manqueront pas d'aggraver les conséquences des politiques d'ajustement structurel du FMI auxquelles s'est ralliée la Commission européenne.

Mais la conclusion des négociations par les parties contractantes ne ferme pas le dossier. Avant la signature définitive de l'accord qui devrait avoir lieu au Maroc -tout un symbole !- les Parlements nationaux et le Parlement européen devront le ratifier. Tout n'est donc pas définitivement réglé: les organisations professionnelles et syndicales ne manqueront pas de poursuivre leur action après avoir pu juger sur pièces et mesurer l'impact de l'accord sur leur secteur respectif. Nous devons imposer au gouvernement -il en a encore la possibilité- d'utiliser son veto contre ces accords. □

VIVE L'AMERIQUE ! VIVE LA DEMOCRATIE !

par Cyrille-Robert Broux

Les conclusions des accords du GATT sont avant tout une victoire de la démocratie. Les commentateurs, journalistes, hommes politiques et mes camarades de ce journal s'expriment très largement sur le contenu de l'accord et négligent un peu trop cet aspect du problème, qui mérite pourtant d'être souligné.

Ainsi, pourquoi le 15 décembre était-il une date butoir pour la signature des accords? La communauté internationale avait-elle décidé de mettre un terme aux négociations à cette date? non, l'échéance est fixée en avril 1994; d'autres accords internationaux entrent-ils en vigueur le 1er janvier 1994 et ceux du GATT doivent être en place à cette date? non, l'entrée en vigueur est prévue pour le 1er janvier 1995.

La raison est beaucoup plus simple, le congrès des Etats-Unis a besoin de

100 jours pour étudier et se prononcer sur ce volumineux accord (plus de 500 pages de dispositions techniques). Les accords doivent être entérinés en avril 1994 - 100 jours = 15 décembre 1993; c'est mathématique! L'organisation des instances nationales des USA ont déterminé le terme des négociations pour le reste du monde.

Il est vrai que cette obligeance à l'égard des américains est compréhensible, le congrès US, comme la plupart des autres parlements, doit voter le texte et il ne peut le faire qu'en toute connaissance de cause. Les parlementaires d'outre atlantique sont, c'est bien connu, tous des ânes et des éléphants à la petite cervelle, il leur faut bien 100 jours pour comprendre ce genre de document et en mesurer toutes les implications pour leur pays.

Heureusement, en France, vieux pays de la liberté et de la démocratie, nous maîtrisons parfaitement le processus de contrôle et d'approbation de ce

UNE NOUVELLE RELIGION ?

suite

d'organiser le monde autour de son système économique avec toutes les conséquences néfastes déjà connues.

Sur le plan idéologique, reconnaissons que la Gauche a été plutôt absente du débat, soit par conversion au libéralisme, soit par manque de crédibilité.

Quel mode de développement soutenable? Quel internationalisme? Quelle alternative au capitalisme? Voilà des débats urgents à Gauche si l'on ne se résigne pas à ce que certains appellent la fin de l'histoire. □

genre d'accord international. Le texte, dont la rédaction s'est achevée dans la nuit du 14 au 15, a été signé mercredi 15 décembre à 12 heures, à 15 heures le même jour les députés français votaient la confiance au gouvernement pour les résultats de la négociation, en toute connaissance de cause, bien sûr.

Cette méthode très particulière de conduire le débat démocratique n'est pas nouvelle. Lors de la guerre du Golfe, le même phénomène c'était déjà produit. Alors que le congrès américain débattit pendant 15 jours de l'opportunité d'une attaque en Irak et émit un vote très nuancé, en France, l'Assemblée Nationale fut convoquée en session extraordinaire l'après-midi du 15 janvier 1991 et en l'espace de 2 heures pût émettre un vote positif quasi unanime. "Du débat jaillit la lumière" dit le philosophe.

Cette référence à la guerre du Golfe n'est pas fortuite. A l'époque, l'URSS étant "à terre", l'Europe avait l'opportunité de s'imposer .../...

Ce bulletin est le votre, aidez nous à le faire vivre.

Associez-vous à notre démarche en participant financièrement.

Nom _____ Adresse n° _____ rue _____

Prénom _____ Ville _____

Je verse la somme de: 100 fr autre

Code postal _____

A retourner à A. Couderc, le Clos, 91790 Boissy-sous-Saint-Yon

VIVE L'AMERIQUE ! VIVE LA DEMOCRATIE !

suite

comme puissance. De part son (ses) histoire(s), ses intérêts divergent de ceux des USA, sa manière d'agir diffère également. Elle aurait pu faire prévaloir sa différence dans le traitement du problème. Mais elle a préféré "baisser la garde" et suivre les USA dans leur guerre. Pour eux l'enjeu était essentiel, montrer

qu'après l'URSS, les maîtres c'était eux!
Ils y ont réussi en faisant de l'Europe leur débiteur. Aujourd'hui, les comptes se règlent. L'économie américaine est prioritaire.

Tant que l'Europe n'aura pas pris conscience d'elle-même, sans craindre la mise en place de structure démocratique et pour ses membres sans craindre leur expression, les rapports Europe/USA s'effectueront

sur cette base et tant pis pour notre agriculture, notre industrie demain, nos services après-demain,...

Quand on a compris ce mode de fonctionnement des relations internationales, la négociation du GATT et son résultat deviennent évidents et naturels.

En final et si, la force, la puissance des Etats-Unis s'expliquaient par son organisation démocratique?

Avec le GATT, c'est une autre forme de société qui se met en place.

par Amaury Couderc

Le GATT: son rôle a pour principal objet d'organiser le commerce mondial et faciliter les échanges par l'abaissement des tarifs douaniers.

Les tarifs douaniers ne sont ni le seul, ni le principal obstacle aux échanges internationaux. Les variations des taux des monnaies perturbent beaucoup plus les échanges que les taxes dont le taux moyen pour l'Europe est de 5 % (le dollar varie beaucoup plus et accorde aux USA un énorme privilège depuis que ces derniers ont supprimé sa convertibilité en 1971).

D'autre part, le GATT ne prend pas en compte les méthodes de protection bureaucratique mises en place notamment par les USA et le Japon (normes sanitaires, etc..).

La souveraineté des états est mise en cause au travers de la "clause de la nation la plus favorisée". Il suffira que deux pays se mettent d'accord sur le tarif douanier d'un produit pour l'imposer aux autres sans possibilité de protection... puisque les facilités accordées à un pays doivent être étendues aux autres.

Blair House ou la mise à mort de notre agriculture.

L'article 16 paragraphe 4 prévoit que les états "devront" assurer la conformité de leurs lois avec les accords. Cet article nous oblige notamment en vertu de "l'accord" de Blair House d'importer 5 % de tous les produits agricoles y compris ceux dont nous n'avons pas besoin! Il nous oblige aussi à importer plus du tiers de l'alimentation du bétail (60 millions de tonnes) et dans le même temps de laisser plus de 30 % de jachères et cela au moment où les USA remettent leurs propres jachères en culture...

La mise en oeuvre de quotas sur les surfaces d'oléagineux dont nous importons plus du tiers de nos besoins des USA interdit à l'agriculture européenne de rééquilibrer avec ses productions excédentaires. Cela entraînera inévitablement (contrairement aux affirmations du gouvernement) une **aggravation des jachères** par rapport à la PAC et interdit à l'Europe son **autosuffisance et son indépendance alimentaire**.

Dans le même temps les "accords" de Blair House montrent bien la férocité et l'intelligence économique des USA puisque ces derniers pourront exporter leurs produits de substitution (PSC) sans limitation quantitative... Cette décision n'entraîne pas seulement une impossibilité pour notre agriculture de rééquilibrer

ses productions, elle induit un phénomène nouveau et pervers qui en favorisant le développement des élevages hors-sol, entraînera la désertification des zones herbagères et détruira la fonction écologique et environnementale de nos éleveurs, sans parler des problèmes induits soulevés par cette désertification dans le cadre de l'occupation du territoire et de l'équilibre ville-campagne.

Cette désertification des fonds de vallée et des zones herbagères, ces nouvelles jachères ou plus exactement ces nouvelles friches, mises en valeur par des générations d'agriculteurs et d'éleveurs ne sont pas comptabilisées dans les 30 % de friches déjà annoncées par la PAC et le GATT, et viendront s'ajouter au 20 millions d'hectares de friches programmées.

Le GATT est un mauvais accord lorsque l'on sait que le déficit de la balance commerciale agro-alimentaire pour l'Europe est de 20 milliards d'écus et qu'il faudrait au contraire remettre en culture 7 millions d'hectares de terres pour produire nos propres besoins...

C'est l'indépendance alimentaire de l'Europe et de notre pays qui est en cause...

Ce qui a changé, c'est le contexte.

Le GATT a prévu dans son projet final la disparition d'environ 500 000 exploitations familiales dans un délais extrêmement court puisqu'il s'agit de 4 à 5 ans. Tous les experts s'accordent pour dire qu'il ne doit rester en France que 200 à 300 000 agriculteurs à échéance de 4 à 5 ans. En effet, on peut lire dans ces accords: *Article 9 paragraphe 1: aide à l'ajustement structurel incitant les producteurs à cesser leurs activités...programmes destinés à faciliter la cessation d'activité de personnes se consacrant à des productions agricoles commercialisables ou leur passage à des activités non agricoles.*

Ce phénomène de transfert de la campagne vers les villes, de l'agriculture vers l'industrie n'est pas nouveau, il date de plusieurs décennies. Il se produisait à un rythme lent et dans un contexte où l'industrie était pourvoyeuse de main d'oeuvre et où la ville était un pôle d'attraction parce qu'elle apportait un complément indispensable dans une société moderne: la culture (théâtre, cinéma), les loisirs, les sports, la lumière, la chaleur humaine... Ce qui est nouveau, c'est le nombre et la cadence des départs qui augmente et qui s'accélère à un moment où l'industrie n'est plus en mesure d'accueillir ces nouveaux demandeurs d'emplois et où la ville et la banlieue elle même se désagrègent sous le poids du chômage.

.../...

Avec le GATT, ...

suite

Cinq cent mille exploitations agricoles en moins, cela signifie clairement 2 millions de chômeurs qui viendront s'ajouter à ceux générés dans l'industrie par les délocalisations provoquées par ce même accord du GATT (voir "Rassembler à Gauche" numéro 7, février 93).

Ces deux millions d'agriculteurs qui, même s'ils ne faisaient qu'assurer leur survie dans des exploitations familiales durement touchées par l'effort de mécanisation et de modernisation qu'ils avaient déjà dû consentir dans la décennie passée, payaient tout de même des impôts, des cotisations sociales et participaient à la vie de la collectivité. Demain, ils viendront s'ajouter au long cortège des chômeurs et s'agglutiner sans une once d'espoir à la périphérie de nos villes, dans des banlieues à la limite de l'explosion sociale. Ce tableau d'apocalypse est à nos portes... Je n'ai pas pour habitude de citer l'abbé Pierre, mais lorsqu'il parle de "bombes" concernant nos banlieues, ça y est, nous y allons à marche forcée si nous n'avons pas le courage de nous opposer à la volonté des USA y compris sur le mode de société que nous voulons.

Les conséquences pour les pays pauvres.

Ce dont il s'agit avec le GATT, mais surtout avec Blair House, c'est de l'exportation de produits alimentaires à

des coûts inférieurs aux coûts de production qui va ruiner en premier les paysans des pays pauvres parce que leurs gouvernements seront incapables de soutenir leur production par des primes et des subventions comme le font aujourd'hui les Etats-Unis. Ces prix de dumping pratiqués à l'exportation par les USA portent un coup fatal en premier au tiers monde qui dépendra directement des USA pour sa survie alimentaire. Il reste sur notre planète encore 3 milliards d'hommes qui vivent de l'agriculture, c'est plus de la moitié des habitants de la terre... Blair House oppose moins la France aux Etats-Unis que les Etats-Unis au reste du monde. Nous n'avons pas le droit de sacrifier nos productions agricoles, nos agriculteurs, de laisser en jachère des millions d'hectares parmi les plus fertiles de la planète, alors que la moitié de l'humanité vit en état de sous-alimentation...

Je conclurai par une phrase relevée dans un texte édité par la coordination rurale le 3 décembre 93: *le GATT: Enfer ou Paradis?*

A l'aube de l'an 2000, a-t-on le droit, pour réguler les marchés, d'utiliser la pénurie, c'est-à-dire la faim de milliards d'individus sur notre planète?

Au fait, ne serait-ce pas précisément la "loi du marché" qui serait en cause? □

QUI VEUT LYNCHER TAPIE?

par Michel Brétagneol

Drôle de société où les juges en quête de vedettariat médiatique se prennent pour des journalistes et où des journalistes en mal de pouvoir absolu se prennent pour des juges...

L'acharnement conjugué dont B. Tapie est le victime n'est pas neutre du tout. Pourquoi donc la justice de Mehaïgnerie, au mépris parfois des règles élémentaires du droit, se déchaîne-t-elle contre lui? Cela surprend d'autant que celle-ci ne fait pas preuve d'un zèle particulier quand il s'agit de poursuivre et sanctionner des criminels comme Touvier, les contrôleurs musclés de la SNCF impliqués dans la mort violente de Viviane Borderie poussée par la portière du train d'Evry, les vrais responsables de ce grave "accident" qui en 1988 fit 53 morts en gare de Lyon. Pour ma part, président d'une association de parents de tués sur la route, je sais avec quelles facilités la "justice" sait classer les affaires, quels peu de moyens elle sait mettre au service de la recherche de la vérité.

Alors B. Tapie? La justice serait-elle saisie d'un soudain besoin de passer vite... De défendre la morale, mais laquelle s'il vous plaît? Moi, je vois dans le juge Baffy un cabotin animé par le désir fou de paraître, et dans Eric de Montgolfier un aristo qui déteste tout ce que Tapie représente: la réussite fulgurante d'un homme du peuple dépourvu de bonnes manières qui de surcroît combat les valeurs communes à la droite bien pensante et à Le Pen.

Il y a de la haine et du mépris là dedans et tout cela ressemble à ce qu'éprouvaient les anti-dreyfusards envers la république émancipatrice et égalitaire.

Mais ceci n'explique pas tout. Dans la coalition anti Tapie, s'il y a en général tous ceux qui détestent le peuple; j'y vois aussi tous ceux qui en veulent au fils de La Courneuve d'avoir mis Le Pen en échec.

Ceux là à droite lui en veulent d'avoir ridiculisé, en veulent à lui qui dit tout haut ce que les hypocrites pensent tout bas. Ceux là à gauche

ne lui pardonnent pas d'avoir eu le courage de démontrer que l'on pouvait victorieusement affronter cette grande gueule de J.M. Le Pen. Ils lui en veulent encore d'être ce qu'ils ne sont pas, je veux dire populaires...

Ainsi donc la coalition que forment les pétainistes, les aristos, les racistes, les bien pensants, les médiocres haut placés, les petits bourgeois de droite comme de gauche, veut la peau de B. Tapie.

Parce que le peuple voit en lui un des siens, parce qu'il est en effet atypique, parce qu'enfin et surtout il n'est pas issu du sérail politique où foisonnent énarques, inspecteurs des finances, hauts fonctionnaires... il faudrait donc l'abattre.

Moi je crois que c'est le résultat inverse qui sera obtenu. Tapie a la peau dure, et les français sont de plus en plus nombreux à comprendre l'injustice qui lui est faite. Tout cela ne peut durer indéfiniment et j'espère bien qu'avec la vérité B. Tapie aura le dernier mot. □